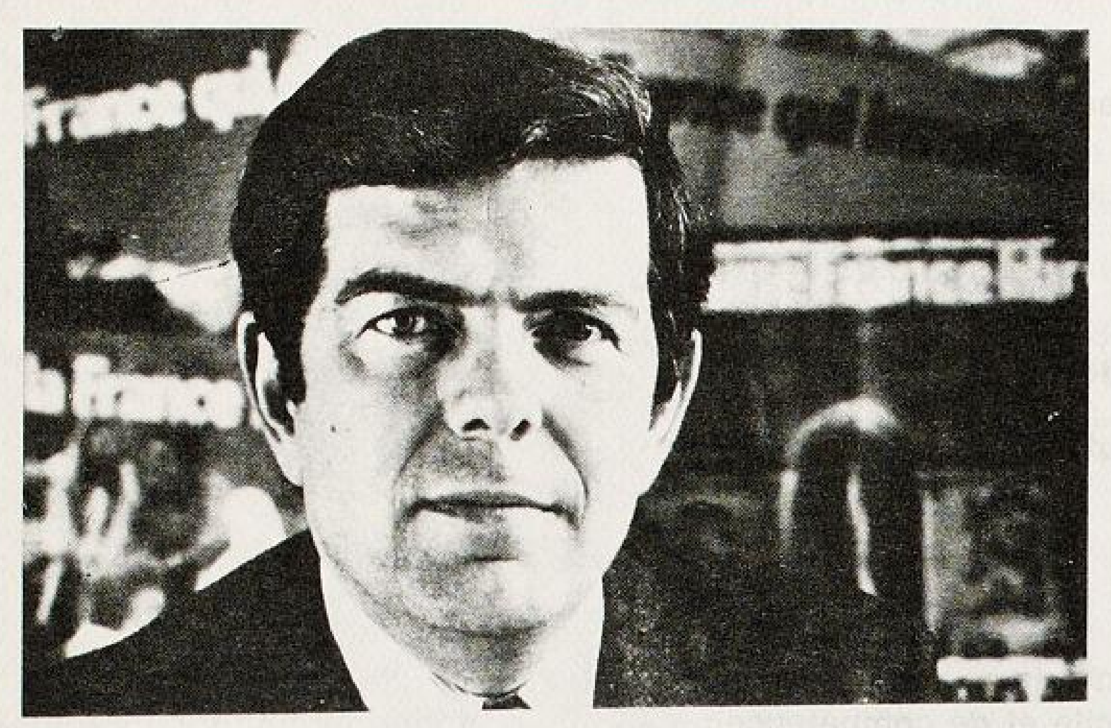
REPUBLIQUE FRANÇAISE — 8e CIRCONSCRIPTION DES YVELINES — ELECTIONS DU 12 MARS 1978



Jean-Pierre GÉRARD

Jean LISBONNE

Suppléant

Candidat pour l'union de la majorité

Rassemblement pour la République

Madame, mademoiselle, monsieur.

Quand on réalise les progrès de la médecine, on ne peut être qu'admiratifs. Et pourtant, les exploits sont dus à des hommes qui sont les descendants des médecins que Molière décrivait dans le malade imaginaire et qui nous apparaissent aujourd'hui bavards, prétentieux et ignorants. Le titre est resté le même mais les hommes ont changé, et ont ainsi pu faire évoluer les techniques.

J'ai choisi cette comparaison parce qu'il en est de même des députés. Vos représentants à l'Assemblée Nationale doivent être aujourd'hui aussi différents de leurs prédécesseurs des 3ème et 4ème Républiques que les médecins d'aujourd'hui le sont des médecins de Molière. Les problèmes en effet sont devenus plus complexes, les solutions supposent une imagination plus grande, les réalisations exigent plus de ténacité et de volonté.

Il faut pour cela une formation et une expérience adaptées à notre époque. Il faut s'orienter vers des objectifs ambitieux mais cohérents, sans s'appuyer sur une idéologie vieille de plus d'un siècle.

Grâce à la majorité, la FRANCE est résolument entrée dans l'ère moderne. Il faut poursuivre notre effort selon des objectifs que je vous expose dans l'affiche programme que vous avez pu consulter.

Les représentants de la nation doivent préparer notre avenir. Votre député doit être digne de la FRANCE que vous souhaitez pour vos enfants.

Vous pouvez me faire confiance.

Jean-Pierre Gérard

LE ROLE DU DÉPUTÉ

rôle national

— proposer et voter les lois ;
— soutenir ou contrôler l'action du gouvernement et de l'administration.

rôle local

— aider les municipalités dans la réalisation de leurs projets ;
— faciliter à chaque citoyen sa vie de tous les jours.

UN DÉPUTÉ DOIT ÊTRE

— compétent pour résoudre les problèmes techniques ou autres les plus complexes ;
— dynamique pour agir sans retard ;
— efficace vis-à-vis de l'administration.

JEAN-PIERRE GÉRARD

— a l'âge où l'expérience acquise est satisfaisante et où le dynamisme reste entier ;
— est ingénieur du Génie Maritime, c'est une garantie d'efficacité et de compétence ;
— a exercé des responsabilités dans les domaines techniques et administratifs, c'est une assurance pour l'avenir ;
— n'a pas d'autres mandats électifs et aura donc plus de temps à vous consacrer.

JEAN-PIERRE GÉRARD s'engage

— à rendre compte de son activité nationale à la fin de chaque session parlementaire. Vous avez le droit d'interroger votre député et de contrôler son action, C'EST UN GAGE POUR LA DEMOCRATIE ;
— à assurer au moins deux fois par an une permanence dans chaque commune de la circonscription ;
— à être présent chaque fois que l'on aura besoin de l'aide du député, aussi bien pour les communes que pour les citoyens.



Jean-Pierre GERARD

Agé de 37 ans, marié et père de quatre enfants, Jean-Pierre GERARD est ingénieur du Génie maritime et président du comité R.P.R. de la circonscription.

Particulièrement sensible aux problèmes de notre région, il a créé le Comité d'expansion de la ville nouvelle et de l'arrondissement de Rambouillet, dont il est le président. Il fut, en mars dernier, investi par toutes les formations de la majorité pour mener la campagne des élections municipales à Plaisir.

Tous ceux qui le connaissent, même parmi ses adversaires, s'accordent à reconnaître sa compétence, son dynamisme, son efficacité et ont apprécié ses qualités humaines, sa loyauté et son dévouement.

Dégagé de tout autre mandat électif, Jean-Pierre GERARD pourra ainsi mieux se consacrer à la totalité de la circonscription.

Tous ceux qui se réclament du gaullisme et qui veulent poursuivre l'œuvre de progrès social dans la liberté et l'indépendance auront à cœur de voter pour Jean-Pierre GERARD.



Jean LISBONNE

Jean LISBONNE est né en 1912, et déjà, en 1920, il fréquentait l'école communale de Saint-Arnoult.

Marié, père de quatre enfants, Jean LISBONNE a été élu, sur le plan politique conseiller municipal de Sonchamp en 1965, deuxième adjoint en 1971, et maire aux dernières élections.

Vice-président du S.I.V.O.M. de Saint-Arnoult, vice-président de la S.A.R.R.A.F., président-fondateur de l'Association de Défense du Site de Sonchamp qu'il avait créée, Jean LISBONNE est toujours intervenu pour assurer l'équilibre naturel de notre région et protéger son environnement, en particulier en s'opposant sans relâche au projet de l'aérodrome de Sonchamp-Ponthévrard.

Il a soutenu l'action de redressement de la France entreprise par le général de Gaulle, que ce soit dès 1940 ou depuis 1958. Aujourd'hui, il a voulu s'engager pour les élections législatives afin de proposer en équipe avec Jean-Pierre GERARD le bon choix pour notre circonscription et notre pays.

POUR LA MAJORITÉ
UN VRAI DÉPUTÉ

Jean-Pierre GERARD



Rassemblement Pour la République

Imprimerie du Bois-Merrain - Chartres